



Problème d'inscription au permis de conduire

Par **lucie93**, le **15/10/2008** à **10:40**

Bonjour, rnrnVoilà j'ai un problème pour m'inscrire au permis depuis maintenant 5 ans je galère. Je vais essayer d'être la plus brève possible (c'est difficile)rnrnAlors je suis née avec deux doigt à la main droite, je n'ai jamais été reconnue handicapée, je n'ai jamais eu ni droit, ni devoir par rapport à ça. Scolarité "normal", vie "normal", travail "normal"...rnrnAujourd'hui et ce depuis l'âge de 18 ans je souhaiterais pouvoir passer le permis hors dans les autos écoles on ne veut pas m'inscrire et on me demande de passer la visite médicale car j'ai selon leur dire "un handicap visible", certain ont associés cela à de la discrimination, d'autre m'ont dit que c'est normal car le code de la route spécifie ce genre de chose.rnrnToujours est-il que je suis allée à la visite médicale à 18 ans qu'ils m'ont fait tirer un stylo et m'ont déclarées inapte. J'ai chercher des aides que je n'ai jamais obtenu on m'a fait tourner en rond bref au bout de 2 ans le certificat n'était plus valide.rnrnAujourd'hui j'en suis toujours au même point mais je refuse de retourner à la visite médicale et payer sans être remboursé, pour qu'on me dise que je suis trop handicapée pour passer le permis et pas assez pour avoir d'aide financière etc...rnrnSVP aidez moi je n'en peux plus même la préfecture ne répond pas à mes questions (elle ne sait pas ce que je dois ou peux faire)rnrnJe l'impression d'être enfermée entre 4 murs, est-ce légale de leur part de me refuser l'inscription au permis? sinon que dois-je faire?rnrnMerci d'avance à ceux qui se pencheront sur mon cas

Par **lawyer 57**, le **15/10/2008** à **11:05**

Bonjour,rnrnAvez vous tenté de voir si le véhicule que vous allez conduire doit subir des adaptations afin d'obtenir une aptitude à la conduite ??rnrnD'autre part si vous estimez être victime de discrimination retournez vous vers la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations)rnrn<http://www.halde.fr/>

Par **lucie93**, le **15/10/2008** à **11:58**

Alors en fait suite à la première visite médicale, les médecins m'ont reconnue apte mais sur véhicule adapté, avec boule au volant et boîte de vitesse automatique.rnrnHors s'inscrire dans une auto-école équipée coûte très cher et en plus il y en a très peu, malheureusement je n'ai droit à aucune aide pour différent motif, (trop vieille, fonctionnaire, trop jeune.....)rnrnMerci pour cette réponse rapide et pour le lien de la HALDE.rnJe vais essayer de me tourner vers eux.